



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 septembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le mercredi vingt-huit septembre, à dix huit heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. Francis Tujague, Maire de Contes.

DEPARTEMENT  
des ALPES-MARITIMES  
-----  
Arrondissement de NICE  
-----

MAIRIE  
DE  
C O N T E S  
-----

**Décision n° 2022 09 08**

OBJET :

**Bilan des acquisitions et  
cessions immobilières  
2020 et 2021**

Etaient présents : MM. Francis Tujague, Maire, Alain Alessio, Mmes Michèle Maurel, Nadine Ezingard, M. Armand Gasiglia, Mme Elodie Loretz, M. Alain Michellis, Mmes Lykke Saviane, Nicole Colombo, MM. Eric Foret, Gilbert Camous, Dominique Celeschi, Mmes Martine Abellan, Fabienne Irles, MM. Christophe Angéli, Thierry Fauré, Kader Akeb, David Dongé, Olivier Camous, Mmes Marie-Fleur Alquier, Sandrine Mauras, M. Michel Caruso, Mmes Chloé Roig, Edwige Alunni, Kareen Woignier et M. Christophe Céraglioli formant la majorité des membres en exercice.

Etaient représentés : M. Gérard De Zordo, Mmes Malika Vannucci et Stéphanie Barale.

Le quorum est atteint

Madame Elodie Loretz a été nommée secrétaire de séance.

Conformément à l'article L. 2241-1 du code général des collectivités territoriales, Monsieur le Maire présente au conseil les bilans annuels des acquisitions et cessions immobilières réalisées par la commune pendant l'exercice budgétaire des années 2020 et 2021 et retracés par le compte administratif de ces années.

Monsieur le Maire donne lecture des acquisitions et cessions réalisées pendant les années 2020 et 2021 figurants dans les documents annexés à la présente délibération.

**Le conseil municipal,  
Où l'exposé du maire,  
Après en avoir délibéré,**

**Prend acte** des bilans des acquisitions et des cessions effectuées au cours des années 2020 et 2021 par la commune de Contes.

Nombre de conseillers  
en exercice : 29

Nombre de présents : 26

Nombre de votants : 29

Pour : 29  
Contre : 0  
Abstention : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

006-210600482-20220928-20220908-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/10/2022

Publication : 11/10/2022

Le Maire Francis TUJAGUE

Le secrétaire de séance  
Elodie LORETZ

Fait et délibéré, les jour,  
mois et an susdits,  
pour expédition conforme

Le Maire,  
Francis TUJAGUE